

Nos réf. :
SG/DG-CRH/N°
Le 14 septembre 2021

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

Je vous invite à participer à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

**Lundi 20 septembre 2021 à 19h30,
Espace Guy Poirieux à Montbrison**

ORDRE DU JOUR

. Intercommunalité - Loire Forez agglomération - Service Commun Délgué à la Protection des Données - Avenant n°1 - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire

. Finances

- Taxe foncière sur les propriétés bâties - Exonération des constructions neuves - Fixation du taux d'exonération
- Taxe sur les friches commerciales 2022 - Liste des commerces concernés
- Tarifs - Ajout
- Assurance responsabilité civile de la Ville de Montbrison - Détermination des conditions d'exercice

. Cœur de Ville - Convention relative au financement de l'étude de faisabilité de l'implantation d'une antenne CNAM à Montbrison dans le cadre du dispositif « Cœur des territoires » - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire

. Foncier

- Rue Marguerite Fournier - Convention de servitude de passage avec le SIEL - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
- Chemin du Bouchet - Convention de servitude de passage avec Enedis - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
- Rocade Nord - Acquisition auprès de la société BGTT

. Nouveau Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage - Avis de la Commune

. Education, Jeunesse et Sports

- Mission Locale du Forez - Convention « Aide à la mobilité » - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
- Activ'été - Subventions aux associations participantes - Approbation

Social - FRPA - Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) portant sur le versement d'une subvention entre le Département de la Loire et la Ville de Montbrison - Avenant n° 4 - Approbation et autorisation de signature

. Théâtre des Pénitents - Les présentations partent en Balade - Convention-type
- Approbation et autorisation de signature par M. le Maire

. Ressources Humaines

- Loire Forez agglomération - Convention de mise à disposition du service Patrimoine - Approbation et autorisation de signature par M. le Maire
- Création d'un emploi permanent pouvant être pourvu par la voie contractuelle en application de l'article 3-3 de la Loi 84-53
- Tableau des effectifs - Modifications

. Compte-rendu des pouvoirs délégués par le Conseil Municipal au Maire

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux, l'expression de mes salutations les meilleures.

**Christophe BAZILE
Maire de Montbrison
Président de Loire Forez agglomération**

NB : l'ensemble des pièces des dossiers qui seront présentés lors du Conseil Municipal du 20 septembre 2021 peut être consulté en Mairie de Montbrison sur rendez-vous auprès de Mme Dominique GAUCHET (04 77 96 39 06), Directrice Générale des Services, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.